

Vos rubriques	■ L'émergence du business model dans les normes comptables ■
L'émergence du business model dans les normes comptables	La notion de <i>business model</i> ou <i>modèle économique</i> a explicitement fait son entrée dans les normes IFRS lors des discussions sur l'évaluation des instruments financiers selon IAS 39. Elle se poursuit avec le remplacement en cours de cette norme par IFRS 9. Mais c'est une question de fond qui dépasse le domaine des instruments financiers. Certaines industries, notamment les télécoms, se sont saisies de ce concept lors des discussions sur le projet de norme relatif à la comptabilisation du chiffre d'affaires.
Focus actualités	
Travaux en cours à l'ANC	
En bref...	Le 18 décembre 2013, l'European Financial Reporting Advisory Group (EFRAG) a publié un document de recherche intitulé « Le rôle du modèle économique dans les états financiers », conjointement avec les normalisateurs français et britannique, l'Autorité des Normes Comptables et le Financial Reporting Council. Ce document, ouvert aux commentaires du public jusqu'au 31 mai 2014, fait suite à un bulletin de l'EFRAG publié plutôt en juillet 2013, conjointement avec les normalisateurs nationaux français (ANC), britannique (FRC), italien (OIC) et allemand (DRSC).
A lire ou à voir...	

■ L'émergence du business model dans les normes comptables (suite) ■

La revue de la littérature à laquelle s'est livré l'EFRAG porte essentiellement sur la signification du terme « business model », plutôt que sur son rôle dans l'information financière. Il ressort de cette revue qu'il n'existe pas de définition unanimement admise. Toutefois, toutes les définitions présentent un point commun : une description de la façon dont une entreprise fait des affaires, offre ses produits et services aux clients et gagne de l'argent.

Si l'on souhaite se servir de ce concept dans le cadre de l'information financière, il sera nécessaire de trouver une définition qui fera consensus. Pour y parvenir, peut-être que la définition fournie par la Commission générale de terminologie et de néologie dans un avis publié au JORF du 28 décembre 1996 serait-elle utile : « schéma identifiant et combinant les paramètres qui caractérisent une entreprise du point de vue de l'organisation, du fonctionnement et de la stratégie, afin de mettre au jour les facteurs de sa rentabilité ».

Un rôle possible du business model dans l'information financière ?

C'est la question centrale. Le business model doit-il jouer un rôle, et si oui lequel, dans l'information financière et, partant, dans l'élaboration des normes ?

L'EFRAG se livre à un examen de son utilité possible au regard des caractéristiques qualitatives de l'information financière, telles qu'elles ressortent du cadre conceptuel 2010 de l'IASB (pertinence, représentation fidèle, comparabilité, vérifiabilité, rapidité, compréhensibilité). La question est de savoir si l'information financière basée sur le modèle économique fournit des informations plus pertinentes, donnant une représentation fidèle des phénomènes économiques, comparables et compréhensibles.

Il examine ensuite une question encore plus difficile : comment distinguer clairement le modèle économique (business model) de l'intention des dirigeants (management intent). Cette dernière est volatile et changeante, alors que le business model doit avoir une certaine permanence pour être utilisable dans l'information financière.

Deux thèses s'affrontent : pour les uns, la même transaction devrait être traitée différemment selon le business model de l'entité, tant du point de vue de la comptabilisation que de l'évaluation, car cela améliorerait la pertinence de l'information financière. Pour les autres, la même transaction doit toujours être comptabilisée de la même manière, indépendamment du business model afin de préserver la comparabilité.

Le concept de business model est déjà présent dans les normes IFRS

L'EFRAG a recensé les normes où le concept est explicitement ou implicitement utilisé. IFRS 9 (instruments financiers), qui remplace IAS 39, fait explicitement appel au business model (§ 4.1.1) : « ... l'entité doit classer les actifs financiers comme étant, soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction à la fois : (a) du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs financiers ; (b) des caractéristiques des flux contractuels de l'actif financier ».

D'autres normes, antérieures et parfois très anciennes, sans se référer explicitement au business model, en font déjà usage, notamment : IAS 39 (instruments financiers), IAS 8 (secteurs opérationnels), IAS 2 (stocks), IAS 17 (contrats de location) et IAS 40 (immeubles de placement).

Enfin, l'EFRAG mentionne d'autres normes où le business model n'a pas été pris en compte et qui auraient pu, à son avis, en bénéficier. Dans IAS 41 (agriculture) par exemple, la question des actifs biologiques producteurs aurait été mieux traitée, alors qu'il a fallu attendre des années pour rectifier le tir. Il en va de même pour le projet de norme toujours en cours sur les contrats d'assurance.

Les composantes d'un business model

Si l'on veut que le concept soit pleinement opérationnel, il faudra approfondir les éléments susceptibles de distinguer un business model d'un autre. Certaines composantes sont assez évidentes : activité de l'entreprise, génération des flux de trésorerie et création de valeur, configuration des actifs, clients, produits et services. D'autres composantes sont envisageables et l'EFRAG sollicite le public pour alimenter sa réflexion sur la base d'exemples concrets.

Place du business model dans la normalisation comptable

Le cadre conceptuel en cours de révision devra se prononcer sur la pertinence, ou non, du business model pour les normes comptables. Si l'on estime que le concept n'est pas pertinent, il faudra justifier cette exclusion au regard des caractéristiques qualitatives de l'information financière. Il est plus probable que le concept devra être retenu, dans certaines limites, et le cadre conceptuel devra se prononcer sur la façon dont le normalisateur pourra ou devra l'utiliser dans l'élaboration des normes elles-mêmes.

Quelques principes semblent se dégager : un business model devra être observable, non limité à une entité, utilisé pour toutes les composantes d'une norme (comptabilisation, évaluation initiale et ultérieure, présentation, informations à fournir). Il n'est pas évident, cependant, que le concept soit opérationnel : il pourrait dériver vers une diversité ingérable et se révéler contreproductif et coûteux.

Le débat ne fait donc que commencer.

Références :

Pour consulter notre article sur le document de recherche de l'EFRAG, cliquez [ici](#)

Pour télécharger le bulletin de l'EFRAG de juin 2013, cliquez [ici](#)

Pour consulter notre article sur la révision du Cadre conceptuel par l'IASB, cliquez [ici](#)

■ Focus actualités ■

Les chroniques comptables détaillées ci-après sont publiées sur le portail de la CNCC et dans le bulletin CNCC n°173 de mars 2014 à paraître.

COMPTES ANNUELS - Intermédiaire/distributeur de livres - Maintien de la provision pour retours de livres - EC 2013-12

La Commission des études comptables s'est prononcée sur la comptabilisation d'une provision pour risques ou d'avoirs relatifs à des retours de livres chez un grossiste distributeur.

COMPTES ANNUELS - Comptabilisation d'outillage industriel - Immobilisation ou stock ? - EC 2013-13

La Commission des études comptables s'est prononcée sur le traitement comptable d'achats de pièces d'outillage dans les comptes annuels d'une société industrielle.

COMPTES ANNUELS - Valorisation fonds de commerce – Dépréciation - EC 2013-58

La Commission des études comptables s'est prononcée sur les modalités d'évaluation et de dépréciation de fonds de commerce acquis constituant des points de vente dans les comptes annuels de la société acquéreuse.

COMPTES ANNUELS - Droit de raccordement à une centrale de chauffage - Modalités de comptabilisation - EC 2013-63

La Commission des études comptables s'est prononcée sur le traitement comptable d'un droit de raccordement payé dans le cadre d'un contrat d'achat d'énergie thermique incluant la construction d'un réseau de raccordement entre des installations de transmission de chaleur du fournisseur et l'usine de la société acheteuse.

COMPTES ANNUELS Rachat de garantie après-vente – Traitement comptable – EC 2013-65

La Commission des études comptables a analysé un contrat de rachat de garantie après-vente conclu entre un site de vente sur internet et une société X de commercialisation de petits matériels informatiques moyennant le paiement par cette dernière d'un montant forfaitaire représentant un pourcentage du chiffre d'affaires net réalisé, comme une réduction du prix de vente, comptabilisée en diminution du chiffre d'affaires de la société X.

Sujet	Objectif	Avancement des travaux
Normes comptables internationales		
Instruments financiers : présentation, comptabilisation, évaluation, informations à fournir (IAS 32 – IAS 39 – IFRS 7 – IFRS 9)	<p>Suivi des travaux de l'IASB</p> <ul style="list-style-type: none"> > Exposé-sondage « <i>Compensation des actifs et des passifs financiers</i> » de l'IASB (ED/2011/1) > Phase I – Exposé-sondage « <i>Amendements limités à IFRS 9 : Classification et évaluation</i> » (ED/2012/4) <p>Phase II – Principes de dépréciation</p> <ul style="list-style-type: none"> > Exposé-sondage « <i>Financial instrument : amortised cost and impairment</i> » de l'IASB (ED/2009/12) > Supplément à l'exposé-sondage « <i>Financial instrument : amortised cost and impairment</i> » de l'IASB (ED/2009/12) (fin des commentaires le 1^{er} avril 2011) > Exposé-sondage « <i>Instruments financiers : pertes de crédit attendues</i> » de l'IASB (ED/2013/3) (fin des commentaires le 5 juillet 2013) <p>Phase III – Opérations de couverture</p> <ul style="list-style-type: none"> > Exposé-sondage « <i>Hedge accounting</i> » de l'IASB (ED/2010/13) (fin des commentaires le 9 mars 2011) > Publication d'un ré-exposé-sondage le 7 septembre 2012 - Publication du chapitre Comptabilité de couverture le 19/11/2013 > Exposé-sondage « <i>Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture</i> » de l'IASB (ED/2013/2) (fin des commentaires le 2 avril 2013) 	<p>Réponse à l'exposé-sondage (ED/2011/1) de l'IASB le 14 avril 2011</p> <p>Réponse à l'exposé-sondage (ED/2012/4) de l'IASB le 7 mars 2013</p> <p>Réponse à l'exposé-sondage (ED/2009/12) de l'IASB le 4 juin 2010</p> <p>Réponse à l'exposé-sondage (supplément à l'ED/2009/12) le 30 mars 2011</p> <p>Réponse à l'exposé-sondage (ED/2013/3) de l'IASB le 8 juillet 2013</p> <p>Réponse à l'exposé-sondage (ED/2010/13) de l'IASB le 7/03/2011</p> <p>Réponse au projet de chapitre 6 de la norme IFRS 9 de l'IASB le 11/12/2012</p> <p>Réponse à l'exposé-sondage (ED/2013/2) le 8 avril 2013</p>
Contrats d'assurance	<p>Suivi des travaux de l'IASB</p> <ul style="list-style-type: none"> > Exposé-sondage « <i>Contrats d'assurance</i> » de l'IASB (ED/2010/8) (fin des commentaires le 30 novembre 2010) > 2^{ème} exposé-sondage « <i>Contrats d'assurance</i> » de l'IASB (ED/2013/7) (fin des commentaires le 25 octobre 2013) 	<p>Réponse à l'exposé-sondage (ED/2010/8) de l'IASB le 13/01/2011</p> <p>Réponse à l'exposé-sondage (ED/2013/7) de l'IASB le 25/11/2013</p>
Contrats de location	<p>Suivi des travaux de l'IASB</p> <ul style="list-style-type: none"> > 2^{ème} exposé-sondage (ED/2013/6) (fin des commentaires le 13 septembre 2013) 	<p>Réponse à l'exposé-sondage (ED/2013/6) de l'IASB le 23/10/2013</p>
Consolidation et Regroupements d'entreprises	<p>Suivi des travaux de l'IASB</p> <ul style="list-style-type: none"> > Exposé-sondage « <i>Méthode de la mise en équivalence : Quote-part des autres variations de l'actif net</i> » de l'IASB (ED/2012/3) (fin des commentaires le 22 mars 2013) > Exposé-sondage « <i>Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise</i> (projet de modification d'IFRS 10 et d'IAS 28) (ED/2012/6) (fin des commentaires le 23 avril 2013) > Exposé-sondage « <i>Acquisition d'intérêts dans une entreprise commune</i> » de l'IASB (projet de modification d'IFRS 11) (ED/2012/7) (fin des commentaires le 23 avril 2013) > Revue de la mise en œuvre de la norme IFRS 3 Regroupements d'entreprises : réponse à la demande d'information (Request for information) de l'IASB (fin des commentaires le 30 mai 2014). 	<p>Réponse aux exposés-sondages (ED/2012/3, ED/2012/6, et ED/2012/7) de l'IASB le 9/04/2013</p> <p>En cours</p>
IAS 12 « Impôts »	Suivi des travaux de l'IASB et de l'EFRAG	« En veille »
Reconnaissance des produits	Ré-exposé-sondage de l'IASB le 14 novembre 2011 (fin des commentaires 13/03/12)	Réponse à l'exposé-sondage (ED/2011/6) de l'IASB le 15/03/2012 « En veille »
Normes comptables françaises		
Comité de relecture du projet de Recueil des normes comptables	Relecture du recueil dont l'objectif est de rassembler de manière exhaustive et pratique l'ensemble des normes comptables françaises selon une nouvelle présentation thématique plus lisible	En cours

Sujet	Objectif	Avancement des travaux
Transposition de la directive sur les états financiers n°2013/34/UE et simplifications du droit comptable en France	<p><i>Au niveau européen</i> Publication de la directive n°2013/34/UE du 26 juin 2013</p> <p><i>Au niveau français</i> Allègement des obligations comptables des micro-entreprises et des petites entreprises (ordonnance n°2014-86 du 30/01/2014) et définition de nouveaux seuils (décret n°2014-136 du 17/02/2014) Transposition de la directive n°2013/34/UE du 26 juin 2013</p>	<p>Publication avis n°2014-01 du 14 janvier 2014</p> <p>En cours</p>
Terrains de gisement (carrières)	Définir le traitement comptable des terrains de gisement	Nouveau
Loyers contractuellement répartis de manière inégale dans le temps	Traitement comptable et modalités d'enregistrement comptable de cette répartition	« En veille »
Instruments financiers	Comptabilisation des instruments financiers et des opérations de couverture dans les comptes individuels et les comptes consolidés en normes comptables françaises	« En veille »

■ En bref ■

Journée IFRS : du savoir au savoir-faire – 16 mai 2014 – Paris

La CNCC vous invite à découvrir l'édition 2014 de la Journée IFRS : du savoir au savoir-faire, le 16 mai 2014 à Etoile Saint Honoré, Paris 8ème, de 9h00 à 18h00. Pour se connecter au site internet de la [CNCC](#).

Réunion d'échanges ANC / IASB sur la revue post-application d'IFRS 3 - 31 mars 2014 – Paris

Le lundi 31 mars 2014, l'ANC organise dans ses locaux une réunion d'échanges avec l'IASB pour discuter de la mise en œuvre de la norme IFRS 3 relative aux regroupements d'entreprises dans le cadre de la demande d'informations de l'IASB, ouverte à commentaires jusqu'au 30 mai 2014. Pour se connecter au site internet de l'[ANC](#).

Renouvellement de deux membres de l'IASB

Le mandat de deux membres de l'IASB, Amaro Gomes (Amérique du Sud) et Pat Finnegan (Amérique du Nord), ont été renouvelés pour un deuxième mandat de 5 ans. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)

Nomination des membres du Collège de l'ANC

Les membres du Collège de l'ANC ont été nommés par arrêté du ministre de l'économie et des finances en date du 24 décembre 2013. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)

Discours de H. Hoogervorst, président de l'IASB, à New Delhi le 8 mars 2014 « Pour en finir avec le chapitre comptable de la crise financière »

[Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)

Discours de Hans Hoogervorst, président de l'IASB, à Tokyo le 5 février 2014 « Peut-on définir le résultat et les autres éléments du résultat global ? »

[Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)

Discours de Hans Hoogervorst, président de l'IASB, devant l'AICPA (American Institute of Certified Public Accountants) à Washington le 10 décembre 2013 sur les dernières évolutions de la SEC et du PCAOB

[Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)

Poursuite de la mission de P. Maystadt pour la réforme de l'EFRAG

Le Commissaire européen chargé du Marché intérieur et des Services, Michel Barnier, prolonge la mission de Philippe Maystadt afin qu'il assure le suivi de la réforme de l'EFRAG. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)

Conférences organisées par IMA France :

Comptabilité de couverture – 20 mars 2014. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)

Cadre conceptuel IFRS – 4 mars 2014. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)

Nouvelle recommandation de l'ANC sur les retraites – 4 février 2014. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)

IFRS 11 Partenariats, Retour d'expérience - 19 décembre 2013. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)

■ A lire ou à voir ■

Publications de l'IASB

- Le 31 janvier 2014, l'IASB a lancé sa revue post-application de la norme IFRS 3 en publiant une demande d'information « Request for Information (RFI) ». [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)
- Le 30 janvier 2014, la Fondation IFRS a publié la norme IFRS 14 « Comptes de report réglementaires ». [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)
- Le 17 janvier 2014, la Fondation IFRS a publié sur son site une étude très détaillée sur le profil IFRS de 122 pays. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)
- Le 12 décembre 2013, l'IASB a publié les Améliorations annuelles Cycle 2011-2013, qui avaient fait l'objet d'un exposé-sondage publié le 20 novembre 2012. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)

- Le 12 décembre 2013, l'IASB a publié les « Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2010 - 2012 », qui avait fait l'objet d'un exposé-sondage publié le 3 mai 2012. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)
- Le 11 décembre 2013, l'IASB a publié l'exposé-sondage « Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2012 - 2014 » (ED/2013/11). [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)

Publication de l'Union Européenne

- **Règlement (UE) n°1374/2013 - Amendements à IAS 36**
Les amendements publiés par l'IASB le 29 mai 2013 à la norme IAS 36 - Dépréciation des actifs, intitulés « Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers », ont été adoptés par le règlement (UE) n°1374/2013 du 19 décembre 2013. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)
- **Règlement (UE) n°1375/2013 - Amendements à IAS 39**
Les amendements publiés par l'IASB le 27 juin 2013 à la norme IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, intitulés « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture », ont été adoptés par le règlement (UE) n°1375/2013 du 19 décembre 2013. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)

Publications de l'EFRAG

- Le 4 mars 2014, l'EFRAG a publié sa lettre de commentaires relative à l'exposé-sondage sur la norme IFRS pour PME publié par l'IASB le 3 octobre 2013 (ED/2013/9). [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)
- Le 11 février 2014, l'EFRAG a publié sa lettre de commentaires relative à l'exposé-sondage de l'IASB sur la Méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels (amendements d'IAS 27 - ED/2013/10). [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)
- Le 3 février 2014, l'EFRAG a publié sa lettre de commentaires relative au document à fins de discussion de l'IASB sur le Cadre conceptuel publié par l'IASB le 18 juillet 2013. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)
- Le 17 janvier 2014, l'EFRAG a publié un document intitulé « la mise en équivalence : base d'évaluation ou consolidation sur une seule ligne ? ». [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)
- Le 17 janvier 2014, l'EFRAG a publié un document intitulé « L'utilisation de l'information par les bailleurs de fonds : impact sur la poursuite de la normalisation ». [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)
- Le 26 décembre 2013, l'EFRAG et l'Institut écossais des comptables agréés (ICAS) ont publié une étude intitulée « L'utilisation de l'information par les bailleurs de fonds ». [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)

Publications de l'ANC

- Le 14 février 2014, l'ANC a publié sa lettre de commentaires relative au document à fins de discussion sur le Cadre conceptuel publié par l'IASB le 18 juillet 2013. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)

Publications de l'ESMA

- **Consultation de l'ESMA sur son document "ESMA Guidelines on Alternative Performance Measures"**
Le 13 février 2014, l'ESMA a lancé une consultation sur ses lignes directrices relatives aux Mesures Alternatives de la Performance. Les commentaires sont attendus jusqu'au 14 mai 2014. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)
- **Trois autorités européennes réagissent au rapport Maystadt**
Dans une lettre adressée au commissaire Barnier le 20 janvier 2014, les trois autorités européennes ESMA, EBA (autorité bancaire) et EIOPA (autorité des assurances) réagissent au rapport de P. Maystadt intitulé : « Les normes IFRS devraient-elles être plus européennes ? ». [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)
- **Etude de l'ESMA : Etats financiers 2012 des institutions financières européennes**
Le 18 novembre 2013, l'ESMA a publié une étude sur la comparabilité et la qualité des informations fournies dans les états financiers 2012, établis en norme IFRS par les institutions financières européennes. [Pour en savoir plus, consultez l'article.](#)